

**Commission de coordination des politiques publiques de santé dans les  
domaines de la prévention, de la santé scolaire,  
de la santé au travail et de la protection maternelle et infantile**

---

**CHARTRE REGIONALE DE BONNES PRATIQUES  
POUR DES ACTIONS COLLECTIVES D'EDUCATION A LA VIE  
AFFECTIVE ET SEXUELLE DES JEUNES**

---

*La Charte régionale de bonnes pratiques s'inscrit dans le cadre partenarial du plan d'actions « Santé des jeunes, vie affective et sexuelle » issu des travaux de la Commission de coordination des politiques publiques de santé dans les domaines de la prévention, de la santé scolaire, de la santé au travail et de la PMI.*

Elle a pour objectif de définir un cadre de référence quel que soit le milieu de vie du jeune âgé de 12 à 25 ans, pour mener des actions collectives d'éducation à la vie affective et sexuelle.

Dans un souci d'harmonisation et de cohérence, l'ARS et l'ensemble des partenaires membres de la Commission en assurent la promotion, les acteurs amenés à mettre en œuvre ces actions en prennent connaissance et la partagent. Par ailleurs, les actions mises en œuvre doivent s'inscrire dans le cadre réglementaire inhérent à la structure où elles se déroulent.

## **Définition**

---

L'éducation à la vie affective et sexuelle est une démarche éducative qui répond à la fois :

- à des questions de santé publique : accès à la contraception adaptée, grossesses non désirées, infections sexuellement transmissibles dont le VIH/Sida,
- à des problématiques concernant les relations entre jeunes, les violences sexuelles, la pornographie ou encore la lutte contre les préjugés sexistes et homophobes.

***L'éducation à la vie affective et sexuelle est un apprentissage de l'altérité, des règles sociales, des lois et de valeurs communes.***

L'éducation à la vie affective et sexuelle s'inscrit dans un projet global d'éducation et de promotion de la santé défini par la Charte d'Ottawa<sup>1</sup>.

Cette éducation nécessite une formation adaptée et repose sur des valeurs humaines essentielles comme notamment le respect de soi et des autres, l'égalité entre les filles et les garçons.

Les actions d'éducation à la vie affective et sexuelle sont l'occasion de créer un temps d'écoute et un espace de paroles. Elles ne doivent pas prendre la forme d'un discours sur la sexualité mais celle d'un dialogue, dans le respect de la vie privée.

---

<sup>1</sup>OMS Conférence internationale sur la promotion de la santé, Ottawa (Canada), 17-21 novembre 1986

## Objectifs

- Donner aux jeunes la possibilité de connaître et comprendre la sexualité dans sa globalité (biologique, psychoaffective, sociale, culturelle et éthique) et de l'adapter à leur personnalité,
- Leur permettre de s'épanouir de façon harmonieuse et responsable dans leur projet de vie,
- Leur permettre une meilleure perception des risques,
- Lutter contre les stéréotypes de genre et les violences

## Modalités d'intervention

Les intervenants veilleront à :

- Poser les règles de fonctionnement du groupe : respect de la parole de chacun, de la sphère intime et de la confidentialité par tous, liberté de s'exprimer ou de se taire,
- Développer une attitude d'écoute, de disponibilité et de neutralité dans la démarche d'éducation à la vie affective et sexuelle,
- Prendre en compte la diversité des orientations sexuelles et les choix de vie dans les limites de la loi,
- Assurer la confidentialité des propos,
- Favoriser l'expression des jeunes en respectant leur pudeur,
- Aider les jeunes à discerner leurs propres repères,
- Respecter la nécessaire ligne de partage entre vie privée et vie publique,
- Adapter l'intervention à l'âge et à la maturité des jeunes,
- Prendre de la distance par rapport à sa propre sexualité et maîtriser la part de séduction qui entre dans la relation éducative,
- Autant que possible, et de préférence, intervenir en binôme et dans la mixité homme-femme et la complémentarité professionnelle.

***Il s'agit de travailler avec les jeunes dans une démarche visant à développer l'estime de soi, basée sur la confiance dans leurs capacités à faire des choix personnels.***

